

2026-2028



GUIDE DU CANDIDAT

Si tu veux participer à l'amélioration de la vie dans la commune de Cérans-Foulletourte, le Conseil Municipal des Jeunes te permet de t'exprimer, de faire des propositions et d'élaborer des projets...

...Sur des thèmes tels que :

- Solidarité,
- Cadre de vie, environnement,
- Sports, loisirs, animation,
- Sécurité, propreté, ...

...Et pour tous types de projets :

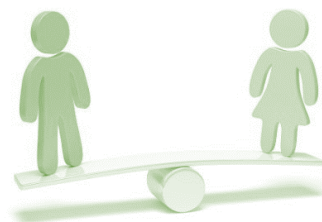
- Actions de préservation de l'environnement,
- Organisation de rencontres, d'expositions,
- Développement du lien intergénérationnel, ...

Si tu es élu(e), c'est l'occasion pour toi :

- De mieux connaître la commune et son organisation,
- De comprendre les droits et les devoirs de l'engagement,
- D'apprendre à fonctionner en équipe.

Comment va fonctionner le Conseil Municipal des Jeunes à Cérans-Foulletourte ?

Pour former notre CMJ, nous avons besoin d'un maximum 12 garçons et filles habitants Cérans-Foulletourte.



Les candidatures sont ouvertes aux jeunes de 10 ans (CM2) de l'école élémentaire Camille Souchu et à tous les élèves du collège Pierre Belon.

Le mandat dure 2 ans pour ceux qui sont élus. C'est le temps nécessaire pour mener à bien des projets.

La fréquence des réunions :

- Le **Conseil** se réunit environ 2 fois par trimestre pour les réunions de travail à la mairie.
- Jusqu'à trois fois par an (suivant l'avancée des projets) en séance plénière dans la salle du Conseil Municipal.

La date de la première réunion sera communiquée dès que le nouveau CMJ sera en place.

L'animation du CMJ est assurée par un Comité de Pilotage constitué de :

- La Conseillère Déléguée au CMJ (Sandrine Capel)
- L'Adjointe à L'Éducation (Nathalie Brière)
- La Référente du CMJ (Tiffany Isambert)

Leur rôle est de :

- Encadrer et animer les CMJ,
- Gérer la prise de parole et les comptes rendus écrits,
- Faciliter les échanges entre les élus, jeunes et adultes,
- Apporter leur aide dans les différents projets...

Pour être candidat(e) au CMJ, tu dois :

- Habiter Cérans-Foulletourte et être en CM2 à l'école Camille Souchu ou au collège Pierre Belon.
- Faire acte de candidature avant le **30 septembre 2026**, en utilisant le support « Profession de foi » et le « Formulaire de candidature ».
- Avoir l'accord de tes parents qui doivent compléter et signer une « autorisation ».
- Il faudra ensuite que tu animes toi-même ta campagne électorale.

Comment s'organisent les élections ?

- **Tu peux voter** si tu es en CM2 à l'école Camille Souchu ou au collège Pierre Belon. Le vote s'effectuera en ligne de manière dématérialisée.

- **Les élections** se dérouleront le **08 octobre 2026 en ligne** (vote dématérialisé).

- **Les échéances :**

ÉTAPES	DATES	LIEU
Date limite de dépôt des candidatures	30/09/2026	À remettre aux directions de l'école élémentaire Camille Souchu et du collège Pierre Belon
Campagne électorale	Du 30/09 au 07/10/2026	Au sein de l'école élémentaire et du collège
Élections	08/10/2026	En ligne
Passation	10/10/2026	À la mairie

Pour toute information, vous pouvez contacter Sandrine Capel par mail à **cmj@cérans-foulletourte.fr**